

M A I R I E
de
B A N N E

Banne le 06 février 2024



AVIS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Banne :

Le mardi 13 février 2024 à 18h30.

En session ordinaire.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 04 décembre 2023.
- Virements de crédit.
- Délibération pour les opérations budgétaires préalables au vote du BP 2024.
- Délibération pour adhérer au Patrimoine Aurhalpin.
- Délibération pour adhérer à la Fondation du Patrimoine.
- Délibération pour accorder des subventions aux associations.
- Délibération pour signer la convention avec le SDE07 et le SEBA pour le renforcement et l'enfouissement au Plot de Cheyrès.
- Questions diverses.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,
Jean-Marie LAGANIER

